

Communiqué de presse d'Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer

Un financement d'urgence de 500 000 euros pour assurer l'approvisionnement en eau des écoles à Mayotte

Vendredi 3 février 2017

Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, a décidé d'accorder un financement d'urgence de 500 000 euros pour répondre aux besoins des écoles mahoraises qui font face à d'importantes difficultés d'approvisionnement en eau.

Cette somme sera gérée par le Préfet de Mayotte, en étroite concertation avec les maires. Elle permettra l'achat de citernes et de bouteilles d'eau pour que les écoles puissent assurer dans de meilleures conditions l'accueil des élèves.

La ministre affirme ainsi sa solidarité avec les Mahorais et les Mahoraises touchés par cette situation. Elle salue également le travail des services engagés sur le terrain depuis les premiers signes de sécheresse.

La possibilité d'acheminer un tanker à Mayotte continue à être activement travaillée.

La ministre rappelle également qu'elle a augmenté les crédits alloués à la bonification des prêts accordés à l'AFD pour les programmes d'investissement des collectivités. Sur les 45M€ d'autorisation d'engagement ainsi inscrits dans la loi de finances 2017, elle a demandé à ce que ces crédits aillent, en priorité, à des projets permettant d'apporter des solutions pérennes aux enjeux d'approvisionnement en eau à Mayotte.

Enfin, la ministre tient à préciser que, dans la situation actuelle, la procédure de catastrophe naturelle ne peut être engagée, celle-ci ne couvrant que les biens assurés.

Contact presse : mompresse@outre-mer.gouv.fr – 01 53 69 26 74

Internet : www.outre-mer.gouv.fr

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin – Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises